



Formations Funéraires d'Arimathie

Clos St Joseph, 34 chemin Foucou 83 000 TOULON
Tel : 07 83 06 21 03 – Courriel : contact@ffda.fr – www.ffda.fr

FORMATION FUNÉRAIRE

AGENT d'ACCUEIL des FAMILLES

Edition 2023

Formation destinée aux personnes qui accueillent et renseignent les familles
au sein d'une structure assumant l'une des missions du [service extérieur des pompes funèbres](#).

1- Références légales	Code Général des Collectivités Territoriales (Article R2223-44)
2- Dispositions légales	L'exercice de la fonction d'agent d'accueil implique de détenir l'attestation de formation correspondante ou de l'obtenir <u>dans les 6 mois</u> suivant la prise de fonctions.
3- Prérequis	Aucun
4- Objectifs de la formation	- Accueillir et orienter les familles. - Disposer des connaissances de base sur la réglementation et la législation funéraire - Être préparé au contact avec les familles en deuil. - Prendre en compte les règles d'hygiène et de sécurité liées au domaine funéraire - Donner les premières informations au public ; disposer pour cela des connaissances de base concernant la réglementation et la législation funéraire, le protocole funéraire et les différents rites funéraires.
5- Durée et sanction de la formation	42 Heures (40 heures de <u>formation</u> + 2 heures d'évaluation des acquis) Délivrance d'une <u>attestation de formation</u> (Nota : cette attestation ne peut être délivrée que par un organisme de formation).
6- Méthodes mobilisées pour la formation	- Exposés avec projection de supports pédagogiques, ateliers spécifiques par domaine, séances d'approfondissement en dialogue bilatéral stagiaires-formateur. - Supports pédagogiques et document de synthèse remis aux stagiaires.
7- Délivrance de la formation	- Classes virtuelles (synchrones). - Présentiel possible partiellement ou intégralement pour une formation intra-entreprise ou groupée, sur demande des clients, selon des modalités arrêtées en commun.
8- Contenu de la formation	Fixée par la <u>législation en vigueur</u> , la formation théorique couvre les domaines suivants : - Législation et réglementation funéraires. - Hygiène et sécurité - Psychologie et sociologie du deuil. - Protocole des obsèques, - Pratiques et symbolique des différents rites funéraires.
9. Evaluation de la formation.	- Test d'acquisition des connaissances par QCM. - Autoévaluation par les stagiaires au regard des objectifs du § 4..
10.Délais d'accès	- Organisation de sessions sous 3 mois, pour un nombre minimal de 4 stagiaires, sur demande du client et selon des modalités arrêtées en commun. Frais éventuels si sessions en présentiel. Réponse initiale sous 5 jours.
11.Coût	600 € HT (coût dégressif à partir de 4 stagiaires en formation intra-entreprise)
12.Contact	07 83 06 21 03 - contact@ffda.fr - Clos St Joseph, 34 chemin Foucou 83 000 TOULON

Accès aux personnes handicapées : nous contacter afin que nous prenions en compte vos besoins particuliers.

Statistiques 2023	Nb stagiaires		Taux réussite au QCM		Moyenne autoévaluation		/5
-------------------	---------------	--	----------------------	--	------------------------	--	----

En complétant sa formation, un agent d'accueil d'organisme de pompes funèbres peut présenter le [diplôme de Maître de cérémonie ou celui de conseiller funéraire](#) et exercer les fonctions correspondantes.

Formations Funéraires d'Arimathie